AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0479
FR0000039026-FS0238

20 avril 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOCIETE ANONYME D' EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 avril 2015, la société par actions simplifiée Candel & Partners[1] (4 avenue Hoche, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 17 avril 2015, le seuil de 5% du capital de la SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES et détenir 8 935 actions SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES représentant autant de droits de vote, soit 5,31% du capital et 3,50% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES sur le marché.

[1] Contrôlée par M. Allan Green.
[2] Sur la base d'un capital composé de 168 400 actions représentant 255 224 droits de vote.